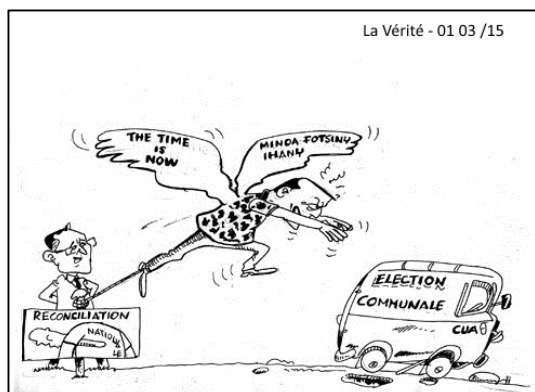




Bien que Zafy Albert et Andry Rajoelina se soient retirés du processus de réconciliation nationale initié par le FFKM, avec le soutien du pouvoir, des assises régionales ont pu se tenir au début du mois dans les 22 régions. Les rencontres ont été éclipsées par les calamités naturelles qui ont frappé une partie de la Grande Ile, faisant des dizaines de milliers de sans-abris ou de personnes menacées par la famine. Le FFKM a été critiqué pour ne pas avoir décidé leur report. Les réponses aux 16 questions posées aux participants devaient être débattues au cours du **forum national annoncé pour la fin du mois mais qui a été reporté au 28 avril**, sur demande, semble-t-il, de la Conférence des évêques, en raison de « *la souffrance de la population touchée par les inondations et la sécheresse* ». La manière dont ont été

conduites les assises régionales ne serait pas tout à fait du goût de l'Eglise catholique, qui souhaiterait que des réajustements soient opérés avant la réunion nationale et que l'on puisse au préalable s'assurer de la participation de tous les protagonistes. **Le FFKM a tenté en vain de réunir à nouveau les cinq présidents autour d'une table.** Des résolutions de nature politique adoptées au niveau des régions sont entrées en contradiction avec la volonté affichée par le FFKM de développer un processus non-partisan. La démarche engagée par les Eglises est désormais perçue par une partie de l'opinion comme étant placée sous l'influence du chef de l'Etat et de Marc Ravalomanana, lequel ne manque pas une occasion de réitérer son appui aux Eglises, dont il espère qu'elles pourront l'aider à réintégrer le jeu politique, relancer les activités de son groupe agro-alimentaire et le laver des condamnations qui pèsent sur lui et dont l'ancienne ministre de la Justice de la Transition demande la mise à exécution au nom de la continuité de l'Etat. L'opinion semble déboussolée par les péripéties de la réconciliation nationale et le pessimisme est de mise quant à l'aboutissement d'un processus qui replacerait les Eglises du FFKM, largement décrédibilisées, au centre du jeu politique. Le retour des Eglises sur le devant de la scène est en outre perçu par certains comme une entorse à la règle constitutionnelle de laïcité de l'Etat. Le FFKM lance un appel aux bailleurs de fonds pour le financement de la suite du processus de réconciliation nationale. Il réitère qu'il ne dispose pas du budget nécessaire à l'organisation de sa grande rencontre nationale.



Le discret processus de rapprochement entre le chef de l'Etat et Marc Ravalomanana se poursuit et a conduit ce dernier à demander à ses partisans de mettre un terme à leurs manifestations organisées depuis 6 ans sur le terrain du Magro de Behoririka, mis à sac et incendié lors du « *lundi noir* » de janvier 2009. Pour certains observateurs cette concession pourrait prélude à une remise en liberté de l'ancien président, toujours placé en résidence fixe. L'épouse de l'ancien chef de l'Etat a été invitée dans la foulée au palais présidentiel où elle a été reçue en tant que présidente du conseil d'administration de Tiko, dont le redémarrage semble en bonne voie, en dépit d'un lourd contentieux fiscal et de la question de l'indemnisation pour les dommages considérables subis par le groupe. L'ancien chef de l'Etat a été autorisé à recevoir à son domicile 250 militants et cadres de son parti, le TIM. Si des

restrictions continuent à lui être imposées (il n'est pas autorisé à faire de déclarations politiques et ses comptes bancaires demeurent bloqués), les journalistes ont néanmoins pu assister à la rencontre et couvrir l'événement. Le bureau politique du parti sera remanié en vue des échéances électorales. Outre la restructuration du parti, les discussions ont tourné largement autour de la réconciliation nationale qui pourrait être la voie à travers laquelle Marc Ravalomanana compte pouvoir revenir dans le jeu politique. Des observateurs notent que des proches de Marc Ravalomanana et de Didier Ratsiraka occupent déjà d'importantes fonctions dans les sphères dirigeantes.



Au mois de février, le ministre Rivo Rakotovo, en charge des grands projets présidentiels et président du parti présidentiel HVM, s'est trouvé au centre d'une vive polémique trouvant sa source dans plusieurs décisions contestées qui violeraient l'orthodoxie financière en matière de gestion de fonds publics. Le directeur général du Trésor, **Orlando Robimanana, a pris la tête de la contestation, en dénonçant vigoureusement ces pratiques, avec le soutien des agents de son administration.** Ses déclarations fracassantes ont été perçues comme un acte d'insubordination. Après avoir tergiversé quelques jours, le pouvoir a pris la décision de limoger l'intéressé. En réaction, le personnel a lancé un mot d'ordre de grève pour exiger la démission du ministre et le maintien à son poste du directeur. La passation de service entre Orlando Robimanana et son successeur s'est déroulée

sous haute tension. Les grévistes ont tenté de s'y opposer. Le nouveau DG s'est engagé à respecter la légalité dans la gestion des deniers publics. François Goldblatt, ambassadeur de France, a vivement réagi à l'éviction du directeur général du Trésor. « *Un très mauvais signal pour les bailleurs de fonds quant aux orientations futures de l'exécutif. (...) Doit-on y voir un refus d'entendre les appels des bailleurs de fonds à une meilleure gouvernance ?* », a-t-il déclaré sur *Twitter*, avant de développer des appréciations fort peu élogieuses pour l'exécutif dans une interview donnée à la presse. Le Premier ministre a répliqué à ses déclarations en les jugeant « déplacées ». La ministre des Affaires étrangères indique avoir « invité » l'ambassadeur à venir s'expliquer. Elle a adressé un rapport à son homologue français. Le chef de l'Etat lui-même a réaffirmé que Madagascar est un pays souverain et indépendant et qu'il voit mal un ambassadeur de Madagascar basé à l'extérieur faire des commentaires sur la nomination ou le limogeage d'un fonctionnaire étranger. Alors que certains médias condamnaient le « *délit d'ingérence* » et « *le retour de la Françafrique* », d'autres comme *La Gazette* ont estimé que « *l'ambassadeur est dans son droit lorsqu'il exige que des garanties soient fournies par le pouvoir quant à la transparence, à l'usage et à l'impact des aides financières apportées par les bailleurs de fonds* ». La polémique passée, les protagonistes se sont employés à rectifier le tir et à faire oublier les propos sévères échangés. La perspective de la tenue du sommet de l'OIF à Madagascar en 2016 impose aux uns et aux autres de faire preuve de retenue, estiment les observateurs.

Alain Ramaroson, chef de file du parti Master, exige dans un ultimatum la démission ou le limogeage de cinq personnalités étatiques. Sont visés Henry Rabary-Njaka, directeur de cabinet de la présidence de la République, Rivo Rakotovo, ministre en charge des Projets présidentiels, Olivier Mahafaly Solonandrasana, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire, Ulrich Andriantiana, ministre du Tourisme, des transports et de la météorologie, ainsi que le ministre des Finances, François Marie Gervais Rakotoarimanana. Des personnalités qu'il juge responsable du mauvais climat social. Il estime que le pays est au bord de l'explosion sociale. L'intéressé a été reçu par le Premier ministre, auquel il a fait part de son projet d'organiser une « *grande marche citoyenne* » dans la capitale. La préfecture de police n'a pas donné son autorisation. **La marche citoyenne n'a pas pu se tenir en raison de la présence massive et dissuasive des forces de l'ordre.** La foule a été dispersée par les éléments de l'Emmo/Reg qui ont interdit tout attroupement. Alain Ramaroson a été arrêté, transféré à la caserne de Betongolo et placé en garde à vue. Il a été libéré après prolongation de la garde à vue pour mener une enquête sur des charges supplémentaires remontant à la période de Transition. L'avocat de la défense accuse le pouvoir de « *harcèlement* ». Le journaliste de *Radio Viva* a pu rentrer chez lui après une deuxième audition. Les politiciens proches de l'opposition ont profité de cette occasion pour dénoncer « *la dictature et l'absence de démocratie* ». Pour les médias, Alain Ramaroson, ancien homme fort de la Transition, a réussi « *un gros coup de politique politicienne* ». Il gagne son ticket pour en découdre avec le parti présidentiel HVM. Pour *Tribune*, ceux qui suivent la vie politique de la nation se demanderont si Alain Ramaroson peut légitimement se poser en défenseur de la démocratie et adopter une posture de victime. Ses actes et déclarations pendant la Transition comme président de la commission de sécurité au sein de la HAT le discréditent largement. Le site s'interroge néanmoins : l'action d'Alain Ramaroson est-elle un acte isolé ou est-elle le signe annonciateur d'une dynamique qui verrait la « *coagulation* » des nombreux mécontentements qui commencent à s'exprimer à l'égard d'un pouvoir dépourvu d'assise populaire ?

Un nouveau projet de loi portant statut particulier des collectivités décentralisées a été examiné par l'Assemblée convoquée en session extraordinaire. Pressé par le temps, le ministère de l'Intérieur n'a pas pu se livrer à la large concertation annoncée. Un premier texte avait été rejeté par deux fois. Le nouveau projet abandonne le morcellement de la capitale en plusieurs mairies d'arrondissement et ne propose plus qu'un seul maire élu. Les débats ont été houleux. Les revendications des députés à propos de leurs « *avantages* » ont fait peser une nouvelle fois une menace sur les travaux. Les députés de la capitale ont fait pression pour remanier de fond en comble la nouvelle mouture du texte déposé par l'exécutif, qu'ils suspectent de vouloir amoindrir le pouvoir des élus locaux d'Antananarivo à des fins politiques. Des députés élus sous les couleurs du Mapar et de la mouvance Ravalomanana ont décidé de former un front uni. La persévérance du parti présidentiel HVM à vouloir imposer sa réforme interpelle l'opinion tananarivienne, note *Tribune*. La conférence des présidents a prolongé la durée de la session extraordinaire. Le statut particulier d'Antananarivo amendé a finalement été adopté en séance plénière. Les députés d'Antananarivo et les personnels communaux ont eu gain de cause. La réforme au bout du compte mineure ne justifiait pas le temps - et l'argent - qui lui a été consacrée, juge *Tribune*. La candidature de Lalao Ravalomanana à la mairie d'Antananarivo se précise, selon *Le Courrier*. Le TIM veut reconquérir cette mairie stratégique, après l'avoir perdue au profit du Tgv d'Andry Rajoelina.

Compte tenu des retards accumulés pour l'adoption de ces textes, la CENIT a proposé que le scrutin des communales soit reporté au 31 juillet. Il n'est pas exclu qu'il faille décider d'un nouveau report. Par ailleurs, le doute subsiste sur la capacité de l'Etat à financer les opérations. La communauté internationale ne semble pas très pressée de financer les élections de proximité. Il manquerait encore 10 millions de dollars.

Le conseil des ministres procède au remplacement de 15 des 22 chefs de région. Une décision qui intrigue à quelques mois des élections communales, qui seront le prélude aux autres consultations électorales prévues pour 2015 (sénatoriale, régionale et provinciale).

La Haute Cour de Justice (HCJ) n'est toujours pas en place. Plusieurs de ses membres n'ont pas encore pu être désignés. La ministre de la Justice affirme que la mise en place est en bonne voie. Pour le Procureur général près la Cour suprême, l'institution devrait néanmoins pouvoir recevoir ses premières requêtes. L'UE se préoccupe de la situation.



Après l'épisode de la violente tempête Chedza du mois de janvier qui a fait 68 morts et 134.000 sinistrés, de fortes précipitations ont provoqué des inondations, des glissements de terrain et des destructions d'habitations. Bilan : 25 décès et 70.000 nouveaux sinistrés sur les Hautes Terres, dans l'agglomération d'Antananarivo et dans la région Alaotra-Mangoro, grenier à riz de Madagascar. Le FAO estime que les intempéries ont endommagé 25% des cultures rizicoles. Le pouvoir a été accusé d'avoir négligé la grave menace qui pesait sur des centaines de milliers d'habitants, la plus grave depuis 50 ans. L'impuissance des autorités a été unanimement dénoncée et les appels du Premier ministre à l'aide internationale n'ont pas produit les résultats escomptés. La responsabilité des dirigeants depuis l'indépendance est également engagée, estiment les observateurs. Les

indispensables travaux d'entretien des infrastructures n'ont pas été réalisés, remblaiements et urbanisme sauvage se sont donnés libre cours, ainsi que la déforestation galopante et les feux de brousse, source d'érosion accélérée des sols, sur fond de corruption et de clientélisme. **Pour le SeFaFi, l'ampleur de la catastrophe met tous les acteurs de la vie nationale devant leurs responsabilités.** Des leçons doivent être tirées de ce désastre, d'autant que ce sont les plus pauvres qui paient le prix fort de cette négligence collective. Toute la politique urbaine du pays est à revoir. Les intempéries ont servi de révélateur à un effondrement général, écrit l'Observatoire. Le prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité atteignent des sommets. Certains importateurs et des grossistes spéculent sur les cours du riz en dissimulant et en retenant des stocks. **Les sinistrés ont offert une visibilité aux politiques.** « *Entre élan de solidarité et intérêt politique, les entités rivalisent sur le terrain pour tenter de tirer leur épingle du jeu et accourent au chevet de leurs compatriotes en difficulté* », écrit L'Express. Des remises de dons éphémères et ponctuelles, qui dispensent les uns et les autres de proposer des solutions pérennes pour que pareilles sinistres ne se renouvelent pas, note le quotidien. Le parti présidentiel HVM et le TIM de Marc Ravalomanana ont ainsi pu se mettre en avant, alors que L'Alliance d'Ambodivona regroupant des pro-Rajoelina s'est vue interdire l'organisation de téléthons au profit des sinistrés à Mahajanga et Toliara.

Les événements climatiques qui ont lourdement frappé la capitale ont relégué au second plan la situation qui prévaut dans le Sud, où 200.000 à 350.000 personnes sont victimes de la sécheresse et menacées de famine. La malnutrition chronique concerne la moitié des enfants de moins de 5 ans. La presse déplore que ni le Premier ministre, ni le président de la République n'aient pris la peine de se déplacer pour s'enquérir de la situation des victimes du « kere », laissant le champ libre aux organisations humanitaires. Les Nations unies ont lancé un appel à l'aide internationale. Les besoins sont estimés à plus de 7 millions de dollars, dont la majorité - 5,8 millions - pour venir en aide aux populations du Sud. L'Unicef débloque 200 millions de dollars pour la sécurité alimentaire dans le Sud. 250 forages d'eau potable devraient être réalisés en 100 jours avec le soutien de l'Unicef dans les régions Anosy et Androy. « *De l'inondation de la capitale aux 200.000 personnes épuisées par la faim, Madagascar est en train de payer l'échec de son développement* », titre un quotidien de La Réunion.

D'après un communiqué de la FAO, **des essaims de criquets menacent de nouveau le pays** alors que la lutte antiacridienne manque encore de financement pour la campagne qui doit débiter en avril.

Journée internationale des droits des femmes : Madagascar en queue des 16 signataires du Protocole de la Sadc sur le genre et le développement, adopté en 2008. Le document engageait les pays membres à atteindre 28 objectifs, parmi lesquels « *l'accès à l'emploi, l'hygiène maternelle, l'éducation et la prise de décision* », rappelle la représentante de Gender Links.

Le conseil de gouvernement adopte un décret portant création du Bureau national de lutte contre la traite des êtres humains qui aura pour mission de lutter contre le travail domestique, le proxénétisme, les adoptions illégales, la mendicité forcée, les trafics d'organes et d'êtres humains, les servitudes aux fins de remboursement de dettes et toutes les formes d'esclavage moderne. Il prévoit également la facilitation de l'accès des victimes et de leurs proches à l'accompagnement, à la justice et à la réparation des préjudices subis. L'OIM compte effectuer un état des lieux de la traite des personnes, afin de définir l'envergure du chantier à mettre en œuvre. Le gouvernement annonce qu'il ne prendra en charge que 2,5% du coût de ce programme, estimé à 595.000 dollars. Le décret fait suite à la ratification par Madagascar en octobre 2013 de la Convention internationale sur la protection des travailleurs migrants et des membres de leur famille. L'étape suivante avait été le vote, en janvier 2015, de la loi sur la traite des êtres humains. Le plan national de lutte contre la traite a été élaboré par un comité ad hoc instauré en juillet 2013. Les Etats-Unis ont contribué financièrement à ce chantier.

Un vaste réseau clandestin d'émigration a été démantelé par la police. Une agence de placement de la capitale envoie depuis des années des travailleuses malgaches à l'étranger. 82 faux passeports ont été découverts. Huit femmes ont été arrêtées. Pour mémoire, le gouvernement a interdit au mois d'août 2013 toute

expatriation de travailleurs malgaches. Entre 2009 et 2014, 40 décès de travailleuses migrantes ont été enregistrés. **Trente domestiques malgaches sont détenues au Koweït.** Elles se sont enfuies de chez leurs patrons en raison de la maltraitance subie. Faute de papiers d'identité, elles se sont retrouvées en situation irrégulière et ont été incarcérées. Des démarches auraient été entreprises depuis 9 mois auprès du ministère de la Fonction publique, qui n'a pas donné suite. Interrogé, le ministère affirme ignorer cette affaire. **Une ressortissante malgache est décédée au Liban.** La famille a reçu un appel de l'une de ses amies annonçant son décès par asphyxie. La famille n'est pas parvenue à contacter l'agence de placement. Passé un certain délai, les corps non récupérés sont jetés à la mer. Les ministères concernés ont été interpellés en vain. « *Il faut autoriser les travailleuses et travailleurs domestiques au Liban à former un syndicat* », écrit l'ONG Human Rights Watch dans un communiqué.

Une importante opération de contrôle des autorisations de détention d'armes a été lancée dans l'ex-province de Fianarantsoa. 40.000 autorisations devront être contrôlées dans les 6 mois. Le commandant de la gendarmerie locale déplore que des prévenus placés sous mandat de dépôt pour détention d'armes, faux en écritures et braquages, recouvrent la liberté sans jugement, suite à des interventions d'autorités politiques qui pourraient être en lien avec des réseaux de trafiquants. Si la région Sud-Est est celle où les dahalo s'emparent des animaux pour les expédier vers la capitale, point d'aboutissement du trafic, Fianarantsoa est l'axe de passage obligatoire des camions les transportant. **La gendarmerie incrimine des Chinois dans des opérations de blanchiment de zébus.** Des enquêtes approfondies sont en cours. Des gendarmes seraient impliqués dans des affaires de trafics de bovidés, notamment en établissant de faux papiers pour le bétail. Deux opérateurs de la filière bovine ont été exécutés dans un braquage à proximité de Beraketa. La presse évoque un règlement de compte, avec en toile de fond les milieux maffieux qui tentent d'imposer leur loi à la filière.

Le ministre de la Sécurité publique a mis en place une cellule spécialisée dans la lutte contre les affaires de kidnapping, un fléau qui vise notamment les ressortissants français d'origine indienne. La cellule exploitera les renseignements fournis par l'ambassadeur de France. « *Des informations que la police détient déjà depuis des années* », affirme le ministre. Plus d'une dizaine de noms sont cités dans cette liste, parmi lesquels des personnalités et des fonctionnaires haut placés. Des ressortissants indiens figureraient dans la liste en tant que commanditaires. Ils collaboreraient avec des Malgaches pour la mise à exécution des enlèvements.

Les actes de justice populaire continuent d'alimenter la chronique. A Mananara Nord des troubles ont fait 6 morts. Des éléments d'élite du Groupe de sécurité et d'interventions spéciales (GSIS) ont dû être dépêchés sur place pour rétablir le calme. Dix-sept personnes ont été appréhendées et transférées à Toamasina. Une centaine de manifestants se sont rassemblés devant la gendarmerie de Fénérive-Est pour exiger leur libération. Dans le district de Mahanoro, deux présumés bandits armés ont également été victimes de la vindicte populaire. Une foule en furie a exécuté cinq malfaiteurs qui venaient de braquer trois opérateurs circulant à moto. A Toliara, passé à tabac par des militaires en furie, un suspect a succombé à ses blessures. Un vol de manioc a tourné à l'émeute et a fait au moins quatre morts à Mananjary. L'un des voleurs présumés s'est enfui et a couru vers la caserne de gendarmerie pour échapper à la vindicte populaire tandis que l'autre était rattrapé et passé à tabac. Pendant leur garde à vue, une foule de plusieurs centaines de personnes a attaqué la caserne, demandant que les deux voleurs leur soient remis. La gendarmerie a indiqué avoir tiré en l'air pour disperser les manifestants. Le secrétaire d'Etat à la Gendarmerie rappelle que « *dans un Etat de droit comme le nôtre, la justice populaire n'est pas tolérée et ternit gravement l'image de Madagascar. Il appartient au système judiciaire de juger les coupables selon la loi et de sanctionner en conséquence. Il faut protéger à tout prix les suspects* ». La presse condamne une nouvelle fois le comportement des forces de l'ordre, accusées de pratiquer la torture en garde à vue en toute impunité.

Le FMI revient à la charge sur la nécessité de réformes économiques. Les performances de Madagascar en termes de recettes restent en-dessous de son potentiel. De gros efforts sont nécessaires en matière d'administration fiscale et douanière. Les assainissements préconisés sont jugés nécessaires pour permettre à l'Etat d'augmenter ses dépenses dans le domaine des infrastructures, de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Le dossier Madagascar devrait être examiné par le conseil d'administration en juin. Pour *La Gazette*, la mission du FMI est repartie sans trouver un accord avec le gouvernement pour l'octroi d'un financement au titre de la « *Facilité élargie de crédit* ». Les subventions aux carburants, les transferts aux entreprises d'Etat, y compris à la Jirama, gravement déficitaire, ont été une nouvelle fois pointés du doigt par la mission. Les dysfonctionnements de la Jirama ont provoqué 140 millions d'euros de pertes en 2014, selon l'ambassadeur de France. Ce chiffre représente 10% des dépenses de l'Etat. Une situation, qui d'après lui, ruine les efforts collectifs des bailleurs de fonds. Un cabinet privé effectue un audit de la gestion de la Jirama à la demande du conseil d'administration. Un rapport préliminaire est attendu.

Le plan de mise en œuvre du PND ne sera pas prêt avant juin 2015. Des travaux d'actualisation financière sont en cours. L'objectif est de soumettre le document à la conférence des bailleurs prévue pour octobre 2015. L'Etat entend favoriser les sources de financement privées, nationales et étrangères, les bailleurs de fonds ayant déjà annoncé qu'ils ne pourront prendre en charge la totalité du programme, qui s'élèverait à 14 milliards de dollars. Il resterait encore à trouver plus du quart du financement nécessaire.

La BAD souhaite que la culture du résultat, garante du développement, se généralise au niveau du gouvernement et de l'administration. La mise en place de la « *Gestion axée sur les résultats de développement* » (GRD) devrait, en principe, faciliter l'application du PND. Des performances positives contribueraient à l'augmentation des aides et de l'implication des partenaires internationaux de la Grande Ile.

Une « *retraite gouvernementale* », a été organisée, en partenariat avec la BAD. Le Premier ministre a invité les membres du gouvernement à avoir des résultats rapides. Chaque ministre est responsable d'engagements à réaliser dans les 100 jours. « *Nous allons rendre publics les engagements personnels* », a-t-il martelé.

Le ministère de l'Eau, de l'hygiène et de l'assainissement admet qu'il y a un ralentissement de l'accès des Malgaches à ce droit fondamental. L'eau potable n'est pas encore une priorité de l'État : 70% des fonds alloués au secteur viennent de l'extérieur. Le pays chiffre ses besoins à 800 millions de dollars d'ici 2019.

Madagascar parent pauvre de l'aide internationale. D'après la représentante du Système des Nations unies, Madagascar reçoit 3 à 4 fois moins d'aides que le Malawi, 5 fois moins d'aides que le Mozambique, 6 fois moins d'aides que le Sénégal, alors que ces pays ont un indice de développement humain comparable à celui de la Grande Ile.

« **Bidonvilisation** » alarmante de toutes les villes de Madagascar. La Grande Ile figure parmi les pays qui connaissent un très fort taux de bidonvilisation, indique un expert d'UN-Habitat. Le ratio, calculé sur la base de cinq « *privations* », atteint 90%.

L'inventaire des bois de rose saisis reprendra dans quelques mois. Ce recensement concernera tous les stocks saisis par le ministère de l'Environnement, de l'écologie, de la mer et des forêts. Des prestataires étrangers prêteront main forte à la réalisation de ces opérations. 4 millions de dollars ont été promis par la Banque mondiale pour la réalisation du renforcement de l'assainissement. Le chef du gouvernement annonce la mise en place d'un tribunal spécial chargé de juger les trafiquants de bois précieux.

Affaire Sucoma Morondava : « Priorité au respect des droits humains », souligne le ministre de l'Industrie. Une table-ronde sera organisée entre le ministère, la Primature et les dirigeants chinois de la société sucrière pour établir des résolutions communes et envisager le redémarrage de l'activité après les graves troubles qui ont conduit à la fermeture de l'entreprise. Après les émeutes, les Chinois ont évalué les pertes subies à 80 millions de dollars et la situation s'est encore dégradée par la suite, les pillages s'étant poursuivis. 700 employés permanents et 2.000 saisonniers restent dans l'attente d'un redémarrage de l'activité.

94% des travailleurs malgaches sont employés dans le secteur informel, selon une étude du BIT. « *En plus de créer un manque à gagner fiscal considérable à l'Etat, ces travailleurs informels représentent une charge sociale* », déclare le représentant du BIT, qui travaille à la lutte contre l'économie informelle et la formalisation de l'emploi.

Les pirates qui opèrent leurs méfaits à l'encontre des navires marchands impacteraient lourdement l'économie de la Grande Ile. D'après la COI, 6,5 millions de dollars seraient ainsi perdus chaque année par l'économie malgache par suite d'attaques et de pillages qui se produisent notamment dans le canal du Mozambique.

Un mouvement de grève affecte la mine Ambatovy de Moramanga. Les employés se plaignent des conditions de travail et du fait que les expatriés bénéficieraient d'une meilleure prise en charge médicale. Le conflit est envenimé par l'emprisonnement de deux employés accusés de vol d'une cargaison de 900.000 litres de carburant. Ambatovy ferait face à une grogne montante de la part des communautés locales qui estiment que l'exploitation est néfaste pour l'environnement malgré les promesses du groupe de protéger les zones environnantes. Une perquisition a été opérée pour vérifier si les locaux de dissimulaient pas une cargaison d'armes à feu et des munitions. Une initiative qui pourrait dissimuler des motivations politiques.

Exploitation illicite de mines : 130 Sri-Lankais pourraient être à expulsés à Andilamena. Un ultimatum a été lancé aux exploitants irréguliers pour qu'ils mettent fin à leurs activités.

Grève affecte au service des Domaines. Les syndicats exigent la levée du moratoire interdisant l'acquisition de terrains domaniaux par les nationaux, une faculté réservée aux investisseurs étrangers. Ils voient dans cette mesure une atteinte à un droit fondamental. Ils exigent d'être associés à la conception de la nouvelle politique foncière.

Un nouveau code pétrolier est en gestation. Le document de base, conçu par un comité composé de représentants de l'administration, des opérateurs et de la société civile, s'articule autour d'un objectif principal : améliorer la contribution des prospections et des futures exploitations sur la population. Tout en étant attractif pour les investisseurs, le code devra se conformer aux exigences de transparence de l'EITI et accorder une place significative aux préoccupations environnementales.

